



# KEDANGE SUR CANNER

[www.kedange-sur-canner.info](http://www.kedange-sur-canner.info)

Bulletin Municipal N°06 -- Janvier 2014

## MISE EN LUMIÈRES DE L'ÉGLISE



## REMISE DU LABEL D'OR AU CEP KEDANGE



# Sommaire

- Page 2 - Le mot du Maire
- Page 3 - Informations pratiques
- Page 4 - Les services
- Page 5 - État civil
- Page 6 - Programme des festivités 2014
- Page 7 - Les dépenses d'investissement
- Page 8 - La construction du collège
- Page 9 - La vie quotidienne
- Page 10 - Les journées du patrimoine
- Page 11 - Lire en fête
- Page 12-13 Les Établissements Semin
- Page 14-15 La fiscalité locale
- Page 16 - Nouvelle Aire de Jeux

# Le mot du Maire

Voici venu le temps des vœux. Au nom de la municipalité, élus et personnels communaux, recevez nos vœux de santé et de bonheur pour 2014.

Mars 2014, sera un grand rendez-vous démocratique avec des changements importants au niveau du mode de scrutin : **parité, scrutin de liste sans panachage**. La parité apportera un renouvellement important dans l'action municipale ; le nouveau mode de désignation des conseillers municipaux, sans panachage, atténuera la personnalisation du scrutin en ramenant le choix entre listes. Beaucoup de communes auraient souhaité que le seuil du scrutin de liste fût abaissé à 500 habitants, mais le législateur a finalement placé la barre à 1000 habitants. La commune de Kédange-sur-Canner entrera donc dans le champ d'application de la nouvelle loi qui modifie considérablement l'élection municipale.

Autre nouveauté et non des moindres : **l'obligation de présenter une pièce permettant de justifier de son identité pour voter dans toutes les communes, quelle que soit leur population**.

De plus, dans la même élection, avec le même bulletin de vote, vous aurez à choisir vos délégués à la Communauté de Communes. Lorsque l'on regarde

l'extension des compétences de l'intercommunalité depuis une dizaine d'années, on remarque combien cette désignation des délégués communautaires sera importante pour l'avenir. L'avenir ne décidera pas seulement ici à Kédange, mais dans une réalité plus large, plus complexe, et sans doute plus difficile à maîtriser.

Dans l'immédiat, et jusqu'à la fin du mandat, l'action municipale continue, non seulement dans la vie quotidienne, mais aussi au niveau des grands chantiers : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), et surtout la reconstruction du nouveau collège : tout sera fait pour que le nouvel établissement soit livré pour la rentrée de septembre 2014.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe municipale est à son poste et dans l'action jusqu'au terme de son mandat.

Très cordialement.

Le Maire, Jean KIEFFER



# Informations pratiques

## MAIRIE

4 rue des Écoles

57920 Kédange sur Canner

[www.kedange-sur-canner.info](http://www.kedange-sur-canner.info)

Email : [mairie.kedange@wanadoo.fr](mailto:mairie.kedange@wanadoo.fr)

Tél. : 03 82 83 51 06

Fax : 09 72 12 75 67

### Horaires d'ouverture :

**Lundi : fermeture hebdomadaire**

**Mardi : de 10 h à 12 h**

**Mercredi : de 14 h à 17 h**

**Jeudi : de 10 h à 12 h**

**Vendredi : de 14 h à 17 h**

**Permanence du  
Maire et des adjoints :  
vendredi  
de 17 h à 19 h.**



**NOUVEAUX  
HORAIRE**

## PASSEPORT

*Personnes majeures*

Il appartient désormais aux personnes sollicitant la délivrance des nouveaux passeports, dits biométriques, de s'adresser aux mairies de l'arrondissement équipées de station d'enregistrement, à savoir :

- THIONVILLE
- YUTZ
- FAMECK
- HAYANGE
- SIERCK LES BAINS.



## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

### DEMANDE :

#### Personne majeure :

- 1 dossier vert à retirer en mairie et à remplir au stylo à bille noir
- 1 extrait d'acte de naissance
- 1 justificatif de domicile (facture d'eau — électricité — téléphonique fixe)
- 2 photos récentes, de face et sur fond gris clair au format de 35 x 45 MM.

#### Personne mineure :

- 1 dossier orange à retirer en mairie
- 1 extrait d'acte de naissance
- Photocopie du livret de famille
- En cas de séparation des deux parents, autorisation de l'autre parent

### RENOUVELLEMENT :

- 1 — Remise de l'ancienne carte.  
En cas de perte ou de vol : un timbre fiscal de 25 € sera demandé.
- 2 — L'empreinte est obligatoire pour les majeurs et les mineurs de plus de 15 ans.
- 3 — Seul l'acte de naissance n'est plus obligatoire.

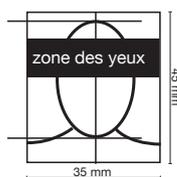


Photo d'identité aux normes en 5 min

**L'ATELIER PHOTOS**

STUDIO & LABO

Ace Médias — 3 route de Thionville — Kédange sur Canner. ☎ 03 82 83 92 74

# Les services

## MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Chantal Baczkiewicz — 7 r Église  
57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 93 83  
Yves Baczkiewicz — 7 r Église  
57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 93 83  
Christian Genser — 12 r Thionville  
57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 50 11



## INFIRMIERES

Boissy Marie-Joséphine - rue Nonnenfels  
57920 KEDANGE SUR CANNER - Tél. : 03 82 83 53 02  
Berrini Claudine - rue Nonnenfels  
57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 53 02



## PHARMACIE

Pharmacie de la Canner — 6 rue de Bouzonville  
57920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 51 08



## KINÉSITHÉRAPEUTE

Cailloux Jean-Marie — 1 bis r Moulins  
57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 56 87



## AMBULANCES

**Guénange Ambulances** — 31 r Metzervisse  
57310 GUÉNANGE — Tél. : 03 82 50 21 29  
**Roland Baumann Ambulances**  
11 parc Activité Beau Vallon  
57 970 ILLANGE — Tél. : 03 82 54 49 49  
**Ambulance Klein** — ZAC Unicom  
57 970 BASSE HAM — Tél. : 03 82 86 66 00



## HORAIRE DÉCHETTERIE D'ABONCOURT



ROUTE D'EBERSVILLER  
F -57144 ABONCOURT  
FRANCE  
(33) (0) 3 82 82 12 51  
du lundi au vendredi  
de 7h00 à 17 h  
Le samedi de 9 h à 12 h  
**Tout dépôt sauvage aux abords  
de la déchetterie est interdit.**

## PLANNING ' GROS DÉCHETS 2014

Vendredi 28 Mars 2014  
Vendredi 27 Juin 2014  
Vendredi 26 Septembre 2014  
Vendredi 19 Décembre 2014

**SAMU : 15 POLICE : 17**

**POMPIERS : 18**

Alcooliques anonymes : 03 87 50 70 73

ou 03 87 84 23 88

Cancer info service : 0810 810 821

(coût appel local d'un poste fixe)

Drogues info service : 0800 23 13 13

(coût appel local d'un poste fixe)

Sida info service : 0800 840 800

(coût appel local d'un poste fixe)

SOS Viol : 0800 05 95 95

(coût appel local d'un poste fixe)

Suicide écoute : 01 45 39 40 00 (Paris)

Tabac info service : 0825.309.310

Femmes info service : 01 40 33 80 60 (Paris)

Appel d'urgence européen

(appel avec un portable) : 112

Allo enfance maltraitée : 119

Centre antipoison de Nancy : 03 83 32 36 36

Gendarmerie de Metzervisse : 03 82 56 80 70

## Les entreprises de Kédange

### Alimentation :

Boucherie — Charcuterie RIPPLINGER 03 82 83 51 30  
Boulangerie Banette COMBAS 03 82 83 50 01

### Architecture et construction :

Cabinet DEHLINGER 03 82 83 52 76  
PITOIS 03 82 83 90 06

### Auto / Moto / Quad / Espaces Verts :

FLORE — Espace Verts 06 77 47 65 73  
ECO JARDIN 06 87 68 19 24  
ESTIMAT — Quad — Dalles de parking écologique 03 82 83 00 83  
PICO MECA SERVICE — Mécanique générale 03 82 83 50 02

### Banque :

Crédit Mutuel 0820 85 77 43  
Banque Postale 3639

### Beauté — Coiffure :

CREA'TIF 03 82 83 59 21  
LOOK D'ENFER 03 82 83 54 79

### Dépannage :

KGF MOTORISATION Portail, porte, garage... 06 85 23 09 51  
THIEL VL-PL 03 82 83 50 31

### Entreprises :

SEMIN S.A. Colles et enduits 03 82 83 93 33  
SCHIEL FRERES — TRAVAUX PUBLICS 03 82 83 51 02  
FUEL KLECK 03 82 83 50 15

### Hôtel — Restaurant :

LOGIS DE FRANCE LA CANNER — JAMINET 03 82 83 00 25  
SNACK KEBAB OMER 03 82 50 79 89

### Pompes Funèbres :

PIRUS 03 82 83 93 58

### Services :

COMPTOIR NATURE — Jardinerie, alim animale 03 82 83 51 00  
ACE MEDIAS — Publicité, Web, Photographe, Mag'ID 03 82 83 92 74

# Etat civil

## Bonjour...



**Tytouan AST-CANEVET**  
le 2 janvier 2013  
**Timéo LAVIGNE**  
le 4 janvier 2013  
**Jayson PICCIAU**  
le 11 janvier 2013  
**Léo AMODEO**  
le 24 janvier 2013  
**Alexandre CAILLAUD**  
le 5 mars 2013  
**Tom SPIZAK**  
le 10 mars 2013  
**Cloé BRAND**  
le 24 avril 2013  
**Noah PETROVIC**  
le 23 mai 2013  
**Valentin DESSI**  
le 13 juin 2013  
**Gautier HIRTZMAN**  
le 29 juillet 2013  
**Rafaëli BYLYKU**  
le 15 août 2013  
**Emeline CHAUVET**  
le 26 septembre 2013  
**Matteo FRANCI POLUS**  
le 23 octobre 2013

## Ils ont dit OUI ...



**Nathalie BILLOT et Laurent CHARDIN**  
le 13 juillet 2013

**Sylvie MARTIN et Patrick MACCHI**  
le 21 septembre 2013

**Martine BRABANT et Pierre LENERT**  
le 7 décembre 2013

## Ils nous ont quittés...



**Roland JUNGLING**, le 16 janvier 2013  
**Doris WAGNER épouse LENERT**,  
le 24 janvier 2013  
**Nicolas PAGURA**, le 5 mars 2013  
**Simone BAILLY épouse IACUZZO**,  
le 4 juin 2013  
**Émile PERREIN**, le 4 juin 2013  
**Danielle ROYET veuve BALLAND**,  
le 6 juillet 2013  
**Heintz SPINNER**, le 13 juillet 2013  
**Marie-Thérèse BIOULES veuve BLAISE**,  
le 25 juillet 2013  
**Yvonne DOR épouse BREME**,  
le 12 octobre 2013  
**Françoise BAUGEY veuve MAUJARD**,  
le 22 octobre 2013  
**Marie GETTE veuve MAOT**,  
le 29 octobre 2013  
**Frédéric IACCUZZO**, le 29 novembre 2013  
**Jean SAGNOL**, le 14 décembre 2013  
**Maria PENNINO veuve LEONE**,  
le 29 décembre 2013

## Message du Chef de Corps des Sapeurs Pompiers

# 18

**Tous les Sapeurs Pompiers** et Jeunes Sapeurs Pompiers du centre d'intervention de Kédange vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014. Nous voulons aussi remercier tous les habitants ainsi que les commerçants, artisans et entreprises pour l'accueil réservé lors de notre tournée annuelle des calendriers.

### Pompier, pourquoi pas vous ?

Parallèlement à leur profession, à leurs études et à leur vie familiale, les sapeurs-pompiers volontaires vivent un engagement au service de leurs concitoyens. Cet engagement est indispensable pour garantir une bonne organisation et permettre à chaque membre de notre communauté de bénéficier d'une réponse rapide à toute demande de secours.

**Il est donc primordial** de maintenir un effectif suffisant pour assurer la pérennité du centre d'intervention et donc le bon fonctionnement du service public d'incendie et de secours.

**Vous avez 16 ans** vous pouvez vous engager. Au cours de la première année vous serez formé au secours à personne et aux tech-

niques de lutte contre l'incendie. Il est aussi possible pour les plus jeunes d'intégrer des 12 ans la section des jeunes sapeurs pompiers, pendant quatre années vous serez formé à toutes les activités du métier de sapeur pompier, à la fin de cette formation vous serez incorporé au centre d'incendie sans avoir à effectuer les formations initiales.

**Les Sapeurs Pompiers** sont aussi un maillon important de la vie associative du village, ils participent aux différentes manifestations de la commune. C'est aussi eux qui organisent la marche annuelle qui attire plus d'un millier de personnes dans notre bourg.

Nous avons besoin de vous, alors rejoignez-nous, devenez membre de cette grande famille.

**Pour plus de renseignements**, venez nous rencontrer, contactez un pompier près de chez vous ou le chef du centre.

A/C Laurent WEITTEN  
Chef de Centre

# Programme des fêtes et activités 2014

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
12/01/14	Assemblée Générale maison des associations	Boule Kédangeoise
18/01/14	Assemblée Générale salle St Rémi à 17h00	Sapeurs Pompiers
26/01/14	Repas des Aînés salle St Rémi	Commune
01/02/14	Rassemblement des U11 et U13 féminines gymnase à 9h	C.E.P.
03/02/14	Tournoi de volley-ball au gymnase à 10h00	Volley-ball club de la Canner
18/02/14	Collecte de sang salle St Rémi de 16h00 à 19h00	Donneurs de sang
21/02/14	Assemblée Générale maison des associations à 20h00	Foyer rural
03 et 04 /03 /14	Stage d'arts plastiques maison des associations 14h-16h	Foyer rural
10 et 11 /03 /14	Stage d'arts plastiques maison des associations 14h-16h	Foyer rural
15/03/14	Ouverture de la pêche	A.P.K
15/03/14	Soirée Années 80 salle St Rémi à 20h	C.E.P.
19/03/14	Assemblée générale à la maison des associations à 20h00	Comité des fêtes
21/03/14	Réunion U.N.C. 3 Frontières à la maison des associations	U.N.C.
26/03/13	Carnaval des enfants avec défilé salle St Rémi	Foyer rural
30/03/14	Marathon Zumba au gymnase	A.P.E
21/04/14	Tounoi de belote salle St Remi	C.E.P.
28 et 29/04 /14	Stage d'arts plastiques maison des associations 14h-16h	Foyer rural
05 et 06/05/14	Stage d'arts plastiques maison des associations 14h-16h	Foyer rural
24/05/14	Fête de fin de saison salle St Rémi à 15h00	G.V.K.
27/05/14	Collecte de sang salle St Rémi de 16h00 à 19h00	Donneurs de sang
29/05/14	Vide grenier rue des Ecoles toute la journée	C.E.P.
08/06/14	Challenge PHILIPPART de pétanque	Boule Kédangeoise
08/06/14	Assemblée générale Club House 10h30	C.E.P.
21/06/14	Fête de la Saint Jean rue des Ecoles	C.E.P.
28/06/14	Barbecue fin saison salle St Rémi	Foyer rural
13/07/13	Fête Nationale avec feu d'artifice au terrain de foot	Comité des fêtes et Municipalité
15 et 16 / 07 /14	Stage d'arts plastiques maison des associations	Foyer rural
07/08/14	Collecte de sang salle St Rémi de 16h00 à 19h00	Donneurs de sang
15/08/14	Challenge MULLER stade de la Canner	C.E.P.
16/08/14	Vide grenier rue des Ecoles en nocture	C.E.P.
18 et 19 / 08 / 14	Stage d'arts plastiques maison des associations	Foyer rural
31/08/14	Repas champêtre salle St Rémi	U.N.C.
13 et 14 / 09 / 14	Journées du patrimoine	Commune
05/10/14	Fête de la Pomme salle St Rémi et autour	Comité des Fêtes
27 et 28 / 10 / 14	Stage d'art plastic maison des associations	Foyer rural
08/11/14	Soirée Années 80 salle St Rémi à 20h	C.E.P.
11/11/14	Commémoration de l'armistice au monument aux morts et repas salle St Rémi	U.N.C.
12/11/14	Commémoration de l'armistice avec les écoles	Commune
15 et 16 / 11 /14	Bourse jouets et vêtements enfants	A.P.E.
20/11/14	Collecte de sang salle St Rémi de 16h00 à 19h00	Donneurs de sang
23/11/14	Marche populaire 19e édition sur le ban communal	Amicale des Sapeurs Pompiers de Klang et Kédange
05/12/14	Visite de St Nicolas dans les écoles	Commune
06/12/14	Fête de la Ste Barbe salle St Rémi	Amicale des Sapeurs Pompiers de Klang et Kédange
17/12/14	Goûter de Noël	Foyer rural
19/12/14	Goûter de Noël	Modern Jazz
20/12/14	Arbre de Noël salle St Remi toute la journée	C.E.P.

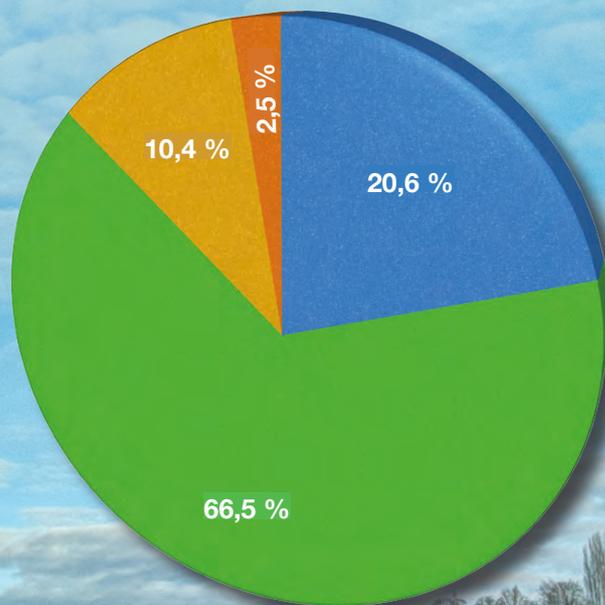
# Les associations kédangeoises

Amicale des Sapeurs Pompiers	* Luc KELLER	03.82.83.54.45
Anciens Combattants	* René KLEIN	03.82.83.97.67
Association des parents d'élèves	* Pascale WEITTEN	03.82.83.94.06
Association de pêche Kédangeoise	* Emile JUNGNICKEL	03.82.83.97.92
Boule Kédangeoise	* Christian MAYER	06.24.62.59.46
C.E.P. Kédange	* Stéphane LEFEBVRE	03.82.59.07.83
Chorale paroissiale	* Jean SAGNOL	03.82.83.97.82
Club artisanal	* Eduarda MUHLMANN	03.82.83.57.70
Club des Aînés	* Marie Thérèse FREY	03.82.83.58.47
Club informatique	* Robin RIPPLINGER	06.67.14.83.20
Comité des Fêtes	* Alain ANTOINE	06.66.83.30.07
Conseil de Fabrique	* Françoise HUGO	03.82.83.57.08
Donneurs de sang	* Evelyne HOFFMANN	03.82.83.97.72
Foyer rural	* Santa MAYER	03.82.83.94.14
Gymnastique volontaire	* Jacques SAADOUD	03.82.83.94.39
Les Amis des Orgues	* Bernard VEINNANT	03.87.03.44.87
Volley- ball club de la Canner	* Nicolas KELLER	06.31.54.50.90

## Les dépenses d'investissement 2013

Les dépenses d'investissement viennent enrichir le patrimoine de la commune. À la différence du fonctionnement qui intègre les dépenses courantes, l'investissement ouvre droit à un remboursement partiel de la TVA.

Rappelons que de 2004 à 2007, la moyenne des investissements s'est établie à 149 409 €. Le tableau suivant indique la destination des dépenses d'équipement réalisées en 2013 pour un total de 285 712,54 € :



- Immobilisations - acquisitions
- Réseaux et voirie
- Aire de jeux
- Plan Local d'Urbanisme

Le tableau ci-dessous récapitule les principales dépenses d'investissement réalisées en 2013.

Libellé	Réalisation	Part
Immobilisations	● 58 846,64 €	20,6 %
Réseaux et voirie	● 189 851,34 €	66,5 %
Aire de jeux	● 29 756,48 €	10,4 %
Plan Local d'Urbanisme	● 7 258,08 €	2,5 %
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>285 712,54</b>	<b>100 %</b>



# Le collège prévu pour la rentrée de septembre 2014

En 2004, le Conseil Général de la Moselle a voté les crédits nécessaires à la reconstruction de collège de la forêt de KEDANGE SUR CANNER. Le site de l'ancien établissement n'étant pas satisfaisant pour reconstruire sur place, le Conseil Général et la commune ont recherché un site qui pourrait accueillir le nouvel établissement. Le site retenu se situe le long de la RD2 à environ 700 mètres de la commune au lieu-dit « Pfaffenbaum » sur une emprise de 4 hectares.

Le projet comprend la réalisation d'un bâtiment principal de plus de 5 000 mètres carrés regroupant l'administration, le centre de documentation de d'information (CDI), les salles d'enseignement et la demi-pension. Cinq logements de fonction de 105 m<sup>2</sup> chacun sont construits à proximité. Une aire couverte sportive, qui n'était pas prévue dans le projet initial montré en mairie en avril 2008, a finalement été rajoutée à la demande expresse de la municipalité. Pourrait-on concevoir un nouveau collège sans installations sportives à proximité ? Non évidemment ! Il va de soi que cette aire et le plateau extérieur qui la complète ont nécessité de réviser le budget global, arrêté finalement à 19,76 millions d'€, y compris la démolition de l'ancien établissement. La commune de KEDANGE SUR CANNER met à disposition le terrain, payé par les Kédangeois de 2009 à 2013, pour un montant total de 213 801€, auquel il faut rajouter le financement des réseaux, et surtout l'acquisition d'un transformateur et le déplacement de la ligne à haute tension qui traversait le site. Tout cela représente un effort sans précédent pour la commune.

De plus, la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan réalise une piste cyclable le long de la RD2 qui desservira le collège à partir de KEDANGE et de BUDING, les deux communes ayant procédé aux acquisitions foncières nécessaires.

À l'issue d'un concours d'architecture, c'est le cabinet BLASER & SCHOTT qui a été retenu. Les travaux ont effectivement débuté le 10 juillet 2012. La réception de l'ouvrage est prévue en juin 2014. Juillet et août devraient voir la mise en place du mobilier, des équipements informatiques, de la demi-pension. Le mode de chauffage est un système mixte bois et fioul.

Deux questions se posent.

Premièrement, le calendrier sera-t-il tenu ?

En second lieu, qu'advient-il du site de l'ancien collège ?

Sur le premier point, la venue le 20 novembre 2013 sur le site de Patrick WEITEN, Président du Conseil Général de la Moselle, n'est pas étrangère à la réalisation de l'objectif d'accueillir dans des conditions satisfaisantes les 600 élèves attendus dans le nouveau collège en septembre 2014. Dans ses conclusions, le Président a demandé que tout soit fait pour que le calendrier soit tenu.

Sur le second point, à savoir la dévolution du site de l'ancien collège, le dossier est sur la table des discussions, mais il n'est pas douteux qu'il faudra énergiquement défendre les intérêts de la commune de Kédange pour récupérer notre patrimoine foncier sur l'ancien site.



## Vie quotidienne

### Animaux errants

La commune a signé une convention de prestation de service avec la fourrière interdépartementale Jolibois — 54480 Moineville. La fourrière s'engage à recevoir les animaux récupérés en état d'errance ou de divagation sur le territoire communal ; elle n'intervient que sur ordre de la Mairie ou d'une autorité de police ou de gendarmerie. L'action de la fourrière comprend la capture, le transport, l'hébergement, les soins et vaccinations, l'euthanasie le cas échéant.

**FOURRIERE JOLIBOIS**  
**57480 MOINEVILLE**  
**Tél. 03 82 22 11 47**



## Générosité des Kédangeois

Les « brioches de l'amitié » rencontrent un succès confirmé auprès des Kédangeois. Grâce à la générosité des habitants, les versements nets en faveur de l'Association de Parents et Amis de Personnes Inadaptées (A.P.E.I) se maintiennent à un bon niveau depuis 2008, comme le montre le tableau suivant :

Années	Versements A.P.E.I
2008	778,61 €
2009	789,25 €
2010	841,75 €
2011	930,33 €
2012	896,98 €
2013	801,20 €



## Réglementation

À compter du 1er avril 2013, les autorisations de sortie du territoire (AST) individuelles pour les mineurs sont supprimées, et par conséquent elles ne sont plus délivrées par la mairie. Sur le plan pratique, un mineur français pourra franchir les frontières sans AST, mais muni de son seul passeport ou de sa seule carte nationale d'identité en cours de validité.



# Les journées du Patrimoine

La commune, avec le soutien des associations, des bénévoles, et avec la participation d'intervenants extérieurs, a décidé de s'inscrire dans la démarche nationale des « Journées du Patrimoine » qui vise à mettre en valeur des trésors de notre histoire, trop méconnus en temps ordinaire.

Le thème 2013 était le patrimoine religieux de la commune, du plus ancien au plus récent, le plus ancien étant évidemment le Christ de Pitié. Cette œuvre magnifique du XVIIe siècle, en sécurité au musée de Thionville dont la copie a été exposée dans l'église à partir du vendredi 13 septembre. Le plus récent étant la mise en lumière de notre église paroissiale dans le cadre des travaux d'effacement des réseaux électriques aériens. C'est vrai qu'elle ressemble à une lanterne, notre église. Elle est belle ; elle reste le témoin de la foi des Kédangeois.

Si l'architecture fut au centre des manifestations, n'oublions pas les personnes, femmes et hommes, qui y ont apporté leur concours

- Madame et Monsieur DEVILLIER qui ont passionné leur auditoire le vendredi 13 septembre en donnant en soirée une conférence intitulée « en cheminant en groupe vers Compostelle ».
- Patrick MEYER et Chantal AUBURTIN qui ont animé une découverte du patrimoine au cours d'une marche autour et dans KEDANGE, sous l'égide de l'Association Nature et Patrimoine de la Vallée de la Canner (ANPVC), le samedi 14 septembre dans l'après-midi.

- Bernard VEINANT qui a présenté les orgues exceptionnelles de l'église paroissiale le dimanche 15 septembre après l'office dominical.

- Christelle HEINE qui a donné un remarquable récital de chant le dimanche après-midi.

**La municipalité exprime sa gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces journées.**



# Lire en fête ... partout en Moselle

Cette manifestation lancée par le Conseil Général de la Moselle s'est déroulée pour Kédange le 19 Octobre et en coopération au Moulin de Buding le 20 Octobre.

Les 6 bibliothèques de la CCAM ont choisi un thème commun : les Pays d'Europe.

Chaque équipe a choisi un pays pour en promouvoir la littérature, le tourisme et la gastronomie. C'est le Portugal qui a été retenu par Kédange. Dès le mois d'Avril des contacts ont été pris avec l'association « les Portugais de Lorraine » pour préparer cette manifestation.

**Samedi 19 Octobre :** Maison des Associations

Bem vindo !!! Bienvenue !!! au pays des Grands Navigateurs portugais.

Et maintenant, partons pour un petit voyage .

Alexandre, Rita, Leticia les trois adolescents qui ont préparé cette journée avec beaucoup d'implication nous accueillent chaleureusement et nous font partager avec beaucoup de plaisir leur exposition sur l'histoire, la culture, les traditions et coutumes du Portugal. C'est ainsi que, pour les visiteurs, l'histoire du drapeau portugais n'aura plus de secret pour eux ni celles de la tour de Belém emblème de Lisbonne et du coq de Barcelos,...

De nombreux objets artisanaux typiques parfaitement mis en valeur, des costumes traditionnels, des instruments de

musique anciens font l'admiration de tous.

Et ce n'est pas tout. Rita, Leticia et Alexandre n'ont pas hésité à exercer pour nous, leurs talents d'accordéonistes pour le plus grand bonheur des visiteurs qui se sont laissés entraîner par Sandra dans l'apprentissage de pas de danses traditionnelles portugaises. Quelle ambiance !

Maintenant, direction la bibliothèque qui a été réaménagée pour l'évènement.

C'est plus calme, mais pas pour longtemps.

Tout d'abord, en entrant nous pouvons y découvrir une magnifique exposition littéraire mise en place par M.C. Fichet écrivain et traductrice, passionnée par le Portugal et intarissable sur la littérature de Fernando Pessoa, le plus grand poète du XXe siècle.

Puis, nous sommes invités à nous asseoir et c'est ainsi que, petits et grands ont pu découvrir des contes et légendes portugais, « Le goût du sel », « la soupe à la pierre », « le poète rusé » et « la femme envoûtée » grâce à la talentueuse et très pétillante conteuse professionnelle Barbara Glet. Très rapidement, rires et applaudissements résonnent à la bibliothèque. « Quel bonheur !!! nous sommes tous redevenus des enfants !!! » nous dira une spectatrice en partant.

Et maintenant, retour au rez-de-chaussée. Un magnifique apéritif dînatoire portugais préparé par Aïda nous y attend.

Et nous clôturons ainsi, ce bel après-midi tout imprégné de l'ambiance si conviviale et chaleureuse du Portugal.

**Dimanche 20 Octobre :** direction le Moulin de Buding

Nous y retrouvons toutes les autres bibliothèques.

Et maintenant, partons pour un voyage préparé par chacune d'elles, à travers différents pays d'Europe.

En effet, tous les visiteurs ont pu découvrir en toute convivialité de bien sympathiques expositions mettant en valeur la littérature, les coutumes, les sites touristiques et la gastronomie de nos amis européens de Pologne, d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique, d'Italie et du Portugal.

Puis, dans la cour du Moulin, Barbara Glet et Anne-Lise Vouaux-Massel les deux conteuses, ont enchanté petits et grands avec un très attrayant spectacle à deux voix, mais jamais assez long pour les enfants.

Enfin, pour clôturer ce « Lire en Fête » et ce n'est pas un mot vain, tous les visiteurs ont pu apprécier de bien belles démonstrations de danses traditionnelles effectuées par le très dynamique groupe folklorique intergénérationnel des « Portugais de Lorraine ».

Qui n'a pas craqué en voyant la jolie petite fille à la robe bleue, Mathilde 2ans, la plus jeune des danseuses du groupe ?

Et malgré une météo bien capricieuse, la bonne humeur a toujours été de mise.

*Un grand bravo à tous les bénévoles des bibliothèques et aux associations qui ont participé à la réussite de ce « Lire en Fête 2013 ».*



# SEMIN, une famille lorraine et son entreprise traversent deux siècles d'histoire et trois guerres

**Notre région**, Française depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, a le plus fortement subi, avec l'Alsace, les conséquences des conflits opposant la France et l'Allemagne. La Moselle devient allemande en 1871, puis redevient française en 1918 puis Allemande en 1940 puis française en 1945. Ces conflits ont causé des mouvements très importants de populations : des centaines de milliers de Lorrains ont fui la Moselle, pour la moitié définitivement, des populations importantes d'origine allemande s'y sont installées pendant les occupations successives et une partie s'y est fixée. Enfin des populations issues d'autres régions de France sont venues s'établir en Moselle à chaque réintégration française.



La carrière d'Aboncourt où tout a commencé

**Conséquences de ces évènements**, les entreprises mosellanes ont enduré une succession de confiscations et spoliations de leurs outils de production et de leurs biens, de départs massifs de leurs employés dont elles n'ont pu se relever, à chaque fois, qu'avec un courage exemplaire.

**Le berceau de la famille Semin** se situe à Aboncourt. En 1838, Jean-Louis Semin, instituteur, débute la fabrication du plâtre. La première plâtrerie est construite à Aboncourt en 1848. Le gypse extrait à proximité est cuit dans des fours puis broyé à la main. Des meules, d'abord entraînées par des chevaux puis par la vapeur, vont accélérer la production. L'extraction, le transport, la fabrication, le conditionnement et l'expédition vont rapidement employer plusieurs dizaines de personnes.

**Laurent Semin** prend la suite en 1848 et conduit le développement de l'entreprise jusqu'à sa mort en 1887. Entre-temps la Moselle est devenue allemande, mais la vie et la fabrication du plâtre continuent à Aboncourt. Son fils Gustave, âgé de 30 ans, lui succède à la tête de l'entreprise.

**La construction du chemin de fer** Thionville-Bouzonville en 1880 va mettre à jour un gisement de gypse à Hombourg-Budange. Un groupe

sidérurgiste y construit une entreprise moderne concurrente. L'entreprise Semin prendra bientôt le contrôle de ce concurrent pour créer la Société des Plâtrières Lorraines.

**Gustave Semin**, pour assurer l'avenir de l'entreprise, veut regrouper la production et disposer d'un gisement de gypse important. Il choisit le nouveau site de fabrication de Kédange pour sa gare, qui facilitera l'expédition et l'approvisionnement. La nouvelle carrière de Veckring, distante de 5 km, sera reliée par une petite voie ferrée, le « Coucou » qui disparaîtra en 1960. L'usine de Kédange ouvre en 1902. Elle produira du plâtre pendant 80 ans et emploiera jusqu'à 200 ouvriers.

**Au décès de Gustave Semin en 1911**, ses fils Charles, 29 ans et Camille, 27 ans prennent le relais. L'entreprise est solide. En 1913 Kédange produit 56.000 tonnes annuelles de plâtre soit plus de 75% de la production totale des Plâtrières Lorraines.

**En 1914 la guerre éclate** et Camille est envoyé servir dans l'armée allemande de Silésie, laissant Charles seul aux commandes. En 1918, le traité de Versailles rend la Moselle et l'Alsace à la France. Camille Semin reprend sa place aux côtés de Charles. La reconstruction qui suit la guerre gonfle les carnets de commandes et une nouvelle usine moderne voit le jour à Aboncourt en 1921. Le gisement important d'Aboncourt garantit quarante années d'approvisionnement. La période faste va durer de 1918 jusqu'en 1935 avec comme seule priorité de produire, mais au détriment de l'évolution technologique.

**La crise économique s'installe**. Charles Semin décède brutalement en 1938. Son fils Camille mettra tous ses efforts dans le maintien des emplois et la découverte d'un nouveau gisement de gypse de qualité. C'est malheureusement l'occupant allemand qui cueillera les fruits de ses efforts.

En 1940, la population évacuée vers le sud dans des conditions tragiques. Camille Semin, chef de l'entreprise et maire d'Aboncourt, reste à Aboncourt. Sa position de Maire lui donne une protection toute relative face à l'occupant allemand.

**Le concurrent allemand Knauf** offre de racheter l'entreprise Semin. Devant le refus de Camille, Alphonse Knauf le menace d'expulsion. Le 11 novembre 1940, les propriétaires gênants et retraités inutiles pour le régime hitlérien sont expulsés, y compris la famille Semin. Après avoir craint la déportation vers l'Allemagne, les expulsés d'Aboncourt se retrouvent sains et saufs dans le Limousin. La totalité des biens des Semin a été mise sous séquestre par l'occupant.

**Valérie et Camille Semin**, leurs enfants Monique, Louis et Pierre, ainsi que Marie, la fille de Monique, fraîchement mariée à un militaire, vont vivre quatre

années exilées dans le Limousin. Louis Semin vante, dans son livre(1), les qualités humaines des pauvres gens qui les ont recueillis et aidés tandis que la classe aisée locale gardait ses distances. Il écrit « Cette vie commune avec ces braves gens du Limousin nous a amenés à réfléchir sur notre passé de bourgeois.. »

**Radio Londres entretient l'espoir** et donne une raison de vivre aux exilés. L'armée allemande envahit la zone libre, la milice et le STO sont de nouveaux dangers. Louis et Pierre Semin intègrent la résistance dans sa branche la plus active contre l'occupant. Le Limousin et ses 20.000 résistants sont une préoccupation majeure pour Vichy et l'armée allemande.

Début 1945, la famille Semin rentre progressivement en Lorraine. Leur logement est en mauvais état et l'usine de Kédange est sinistrée et spoliée. La gare de Kédange a été bombardée. Des anciens employés se portent volontaires pour redonner, aux côtés de Louis Semin, vie aux Plâtrières Lorraines. Futur patron, Louis décharge lui-même des tonnes de sacs de plâtre de 50 kilos, il en gardera beaucoup de considération pour le dur travail de ses ouvriers.

**Camille Semin rentre à Aboncourt.** Très éprouvé par quatre années d'exil, il passe le témoin à ses fils tout en leur apportant un soutien très actif. Mariages successifs de Louis puis de Pierre et remariage de Monique. Louis et son épouse Suzanne auront six enfants dont le cadet est Philippe, qui dirige aujourd'hui l'entreprise.

La reconstruction d'après-guerre crée une forte demande de plâtre. Les deux frères se partagent les responsabilités tout en se formant au métier d'entrepreneur. Les usines doivent être modernisées, mais l'indemnisation des dommages de guerre tarde à venir. La forte production épuise les carrières dont l'exploitation est de moins en moins rentable. Les Plâtrières Semin sont à un tournant décisif.

**La nécessité d'investir** sans cesse pour rester compétitif pénalise la PME familiale. Dans les années 60, la vente des carrières à un groupe bancaire et la diversification vers le préfabriqué font des Plâtrières Semin le no1 français des carreaux de plâtre. Le savoir-faire Semin intéresse de grands groupes dont Lambert qui rachète les Plâtrières Lorraines avec obligation pour Louis Semin de rester trois années à la tête de l'entreprise. Il reste la société des enduits dont Pierre Semin prend la direction.

**Louis quitte le groupe Lambert** et rejoint Pierre dans la structure qui deviendra Semin S.A. Le marché de la finition du Bâtiment évolue vers les résines et la chimie. Plusieurs colles sont fabriquées. Reste le problème de la commercialisation.

**En 1980 Philippe Semin,** qui a 22 ans et termine ses études en école de commerce, prend la direction de l'entreprise. À cette époque, la Société des Enduits comportait une dizaine d'employés. Elle ne distribuait ses produits que dans l'Est de la France. Philippe SEMIN et son camarade d'école

parcourent toute la France avec quelques sacs d'enduits pour tisser progressivement leur réseau de clients. Ils embauchent des commerciaux pour suivre et développer la clientèle.

**À l'arrivée en 1985** de son directeur industriel Jean-Marc Hirtzman, Semin S.A. emploie 16 personnes pour la production. L'accent est mis sur la recherche et le développement, le contrôle de la qualité. La diversification vers des produits à plus forte valeur ajoutée, comme les enduits de préparation et de lissage, s'intensifie.

**Cinq ans plus tard,** Semin S.A. se développe à l'exportation. Le plâtre voyage mal et le transport coûte cher : l'entreprise doit se rapprocher de ses clients. En 1998, une seconde usine est construite à Espira de l'Agly, dans les Pyrénées Orientales, pour servir l'Europe du Sud. Le site est choisi pour ses importantes ressources en carbonate de calcium (marbre broyé) qui, mélangé au gypse, entre pour plus de 50% dans la composition des enduits. En 2008, une troisième usine voit le jour à Amblainville dans la région parisienne, à proximité des fournisseurs de plâtre.

**En 2012 Philippe SEMIN** décide, pour compléter son offre, de construire une usine de Profilés Métalliques pour plaque de plâtre. La même année, en Allemagne, Semin rachète son fournisseur de trappes de visite qui devient « RUG Semin » et inclut une usine en Tchéquie.

Parmi plus de 4.000 clients on trouve Leroy-Merlin, Bricodépôt, Castorama, Point P, Bigmat, Gedimat, Tout-Faire, 4 Murs, St Maclou... Pour suivre son principal client Leroy-Merlin, Philippe SEMIN décide de monter une usine en Russie. Cette usine tourne depuis quelques mois et Leroy-Merlin prévoit de réaliser le même chiffre d'affaires en Russie qu'en France d'ici 2 ans. Aucune délocalisation n'est effectuée, chaque production est vendue dans le pays de fabrication.

**L'effectif actuel de Semin S.A.** est de plus de 300 personnes sur l'ensemble des Pays, dont 250 en France. En trente années, de 1980 à 2010, les ventes annuelles totales sont passées de 3.600 tonnes en France à 168.000 tonnes dans 40 pays. Le catalogue comprend une cinquantaine de références. Le succès est dû à la qualité des produits et au sens du service qui caractérisent la société Semin.



Le site Semin de Kédange au début des années 2000

# Les impôts locaux : un exemple concret.

## TAXE D'HABITATION 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute ❶	4073		4073	4073		
Valeur locative moyenne	2696		3128	2696		
❶ A B A T T E M E N T S	• Général à la base	10 %		15 %		
	270		490	270		
	• Personne(s) à charge					
	- Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	10 %		10 %		
	- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15 %		15 %		
• Spécial à la base	%		%			
• Spécial handicapé	%		%			
Base nette d'imposition ❷	3803		3583	3803		
Taux d'imposition 2013	10,99 %	%	8,58 %	0,243 %	Total des cotisations	734
Cotisations 2013 ❸	418		307	9		
Taux d'imposition 2012	10,99 %	%	8,58 %	0,243 %		
Rappel cotisations 2012	411		302	9		
Variation en valeur	+7		+5	0	Frais de gestion ❹	+ 8
Variation en pourcentage	+1,7 %	%	+1,66 %	0 %		
Abattements de référence 2003/2013 ❺	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Prélèvement pour base élevée ❻	.
• Général à la base					Prélèvement sur résidences secondaires ❼	
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)						
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)						
• Spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2012 ET 2013						
	ANNÉE 2012	ANNÉE 2013	En valeur	En pourcentage	Plafonnement selon le revenu ❽	
(a) Cotisations	730	742	+12	+1,64 %		
(b) Allègements				%		
(c) = (a) - (b) Somme à payer	730	742	+12	+1,64 %		
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE ❶			RÉGIME P		Montant de votre impôt	742
Taux global 2000 corrigé ❹	Identifiant	Nature	DF	AFF		
12,86 %	3580224510P	MAISON		H	4073	
Cotisation référence 2003 ❹						

## TAXES FONCIÈRES 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 570 MOSELLE

Commune : 358 A KEDANGE-SUR-CANNER

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement ❸	Taxe ordures ménagères ❶	Total des cotisations
Taux 2012	11,25 %	%	%	12,46 %	0,261 %	12,41 %	
Taux 2013	11,25 %	%	%	12,71 %	0,253 %	12,41 %	
Adresse							
Base	2037			2037	2037	2037	
Cotisation	229			259	5	253	746
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisations 2012	225			249	5	248	
2013	229			259	5	253	
Variation en % ❷	+1,78 %	%	%	+4,02 %	0 %	+2,02 %	

# La complexité de la fiscalité locale.

**Dans ce domaine** particulièrement sensible et qui a fait l'objet de nombreuses interprétations, il n'est pas inutile de rappeler certaines données objectives. Il a été montré dans le bulletin N° 5 de l'an dernier que sur l'ensemble des impôts payés par les particuliers et les entreprises de Kédange, en 2012, seulement 28% des 715 130€ payés par les contribuables revenaient à la commune, le reste c'est-à-dire 72% revenait à d'autres collectivités : Communauté de Communes, Département, Région. Rappelons d'abord que dans ces impôts locaux vous devez acquitter la contribution à l'audiovisuel public qui en 2013 s'est élevée à 131€. La taxe de la télévision passe par les impôts dits locaux. C'est curieux, non ?

Pour expliquer la mécanique complexe des impôts locaux, nous reproduisons ici en détail les contributions d'un Kédangeois qui accepte de fournir ses avis d'imposition. Ce contribuable possède une maison d'habitation avec un beau terrain dans un quartier résidentiel de la commune.

**La valeur locative brute** de son bien est fixée par les services fiscaux à **4 073€**, c'est largement au-dessus de la valeur locative brute moyenne de toute la commune qui est de **2 696€**. À quoi correspond cette valeur locative brute ? Elle se réfère aux loyers du secteur et donne une valeur patrimoniale du bien : plus elle est élevée et plus le bien a de la valeur. Ce qui est intéressant de noter à partir de l'avis de la taxe d'habitation de notre contribuable,

c'est que la valeur locative brute moyenne de toutes les propriétés bâties de la CCAM qui regroupe 26 communes est de **3 128€**. **Cela montre bien que les valeurs locatives de la commune de Kédange sont faibles par rapport à celles d'autres communes.**

## La taxe d'habitation

Notre contribuable a payé en 2013 un total de 742€, dont 418€ pour la commune, 307€ pour la CCAM, 9€ de taxe spéciale d'équipement et 8€ de frais de gestion. En 2012, il avait payé 730€ soit une augmentation de **1,64%**.

## La taxe foncière

Notre contribuable a payé en 2013 un total de 746€, dont 229€ pour la commune, 259€ pour le Département, 5€ de taxe spéciale d'équipement, et 253€ à la CCAM pour les ordures ménagères. **Il aura donc plus payé pour un ramassage hebdomadaire des poubelles à la CCAM que pour sa commune.** En 2012, il avait payé 727€ soit une augmentation de **2,61%**.

## Le tableau suivant rappelle la destination des contributions locales

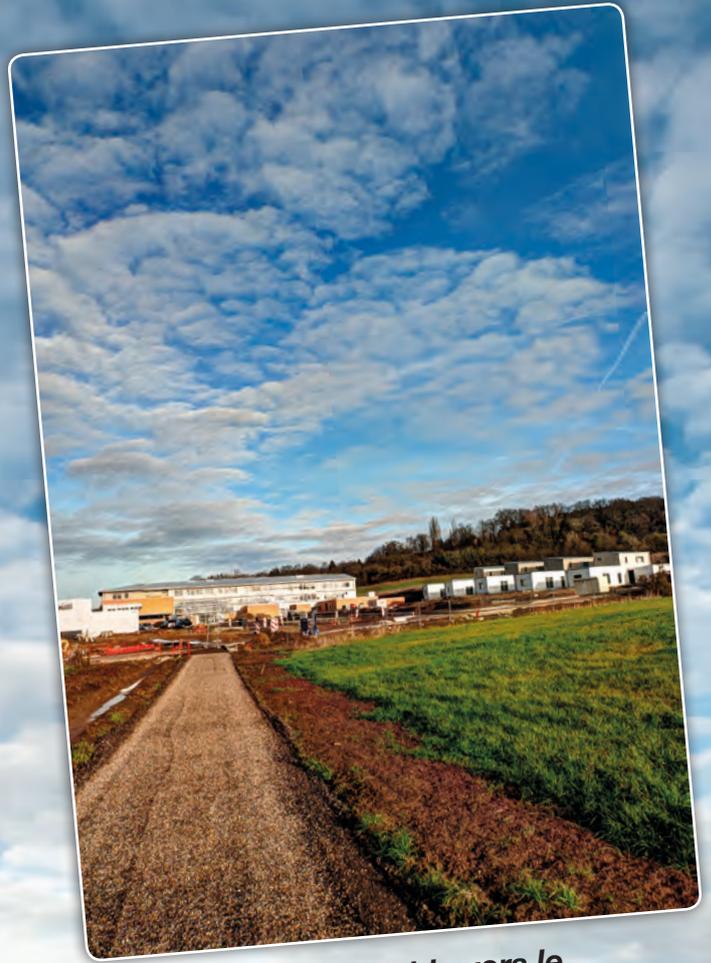
	Commune	CCAM	Département	TSE + frais	Total
Taxe Habitation	418	307 €		17 €	742 €
Taxe Foncière	742 €	253 €	259 €	5 €	746 €
TOTAL	647 €	560 €	259 €	22 €	1488 €

À travers cet exemple précis d'un contribuable particulier, on voit bien que dans les impôts dits locaux la part qui revient à la commune (647€ sur 1488€) n'est même pas égale à la moitié de ce qui a été payé en tout.

Rappelons aussi que la CCAM récupère l'essentiel de l'ancienne Taxe professionnelle payée par toutes les entreprises kédangeoises qui y sont assujetties.



*Ralentisseurs, rue des écoles.*



*Piste cyclable vers le nouveau collège*



*Nouvelle aire de jeux, rue des écoles.*

Équipe de rédaction : Jean Kieffer, Camille Werner, Marc Weitten, Marie-Thérèse Frey  
Jean-Marc Lechantre, Florent Dehlinger  
Jean-Marc Hirtzmann - Annie Benalioua

Conception et mise en page : Ace Médias.com 0382839274

Copyright photo : Pierre-Michel MORITZ (sauf indiqué sur les photos)

[www.kedange-sur-canner.info](http://www.kedange-sur-canner.info)